

trôle et y mit le feu. L'officier périt dans les flammes.

Le gouverneur et le commandant de la garnison accoururent, mais fort tard, sur les lieux. Un escadron de dragons dispersa la foule.

Petersbourg, 1er juillet. — Des désordres occasionnés par les réservistes ont eu lieu à Petersbourg, près du canal de ceinture. Les réservistes ont injurié l'aumônier chargé de leur faire prêter serment; ils ont foulé aux pieds les icônes.

Des désordres ont également eu lieu aux environs de Petersbourg, notamment à Sestroretsk. Ils ont été commis par des ouvriers de la fabrication d'armes de cette ville, appelés sous les drapeaux.

Le public circulant dans les trains suburbains est unanimement surexcité par la mobilisation. Il complicité au sort des réservistes, fait des collectes pour eux.

Soudain l'escadron de Sébastopol vira de bord et vint faire face au *Kniaz-Potemkine*. Le commandant de ce dernier navire continua à s'avancer, et quand il fut arrivé à mi-chemin entre le rivage et le cuirassé, il tira de ses canons, face à l'escadron et l'autre à la ville, comme pour faire comprendre à l'amiral que s'il était attaqué du côté de la mer, il bombarderait Odessa.

Après un nouvel échange de signaux, le *Kniaz-Potemkine* regagna son ancrage et la flotte de cuirassés s'éloigna.

Le correspondant du *Daily Mail* annonçait ainsi la capitulation des rebelles : « L'équipage du *Kniaz-Potemkine* s'est rendu sans condition au vice-amiral Krieger.

Tout d'abord, les mutins réclamaient l'amnistie; mais lorsqu'ils virent les gros canons des cinq cuirassés concentrés sur le *Kniaz-Potemkine*, ils amenèrent le drapeau rouge et se rendirent sans combat.

Autant qu'on peut en juger, des détachements du *Kniaz-Potemkine* sont répartis en ce moment sur les navires de l'escadron.

On croit généralement que tout l'équipage du *Kniaz-Potemkine* sera fusillé.

Voici maintenant la dépêche ultérieure par laquelle le correspondant du *Daily Mail* télégraphie la nouvelle de la reddition : « On disait ce matin de bonne heure que le *Kniaz Potemkine* avait effectué sa reddition, mais on annonce maintenant que le navire rebelle a été rejoint par le cuirassé *Georgy-Pobiedonostzeff*, dont les officiers sont prisonniers.

Les deux navires sont à l'ancre dans la rade; ils attendent une attaque du reste de l'escadron qui est ancré à 15 milles au large.

Le commandant des troupes a reçu du gouvernement l'ordre de couler les navires rebelles sans tenir compte de leur menace de bombarder la ville.

Signalons cette dépêche d'Odessa : « L'équipage du *Kniaz-Potemkine* a été transféré sur nos autres bâtiments de l'escadron de la mer Noire.

Le gouverneur d'Odessa est maître de la situation. L'escadron de la mer Noire est parti après avoir forcé le *Kniaz-Potemkine* à se rendre. Seuls deux cuirassés sont restés, à la requête du commandant militaire.

Le *Evening News*, dans une édition spéciale, publie un télégramme d'Odessa disant qu'il est exact que l'équipage du *Kniaz-Potemkine* se soit rendu.

Ce même journal annonce que les marins du navire *Georgy-Pobiedonostzeff* se sont mutinés. Les officiers seraient prisonniers dans la cale.

Une dépêche privée, adressée ce matin d'Odessa au Lloyd dit qu'un second cuirassé s'est mutiné. La situation est évidemment critique.

Récit de la révolte

Un officier du navire révolté fait le récit suivant de la mutinerie : « Lundi, à midi, à l'heure où le *Kniaz-Potemkine* était en large, des mutins se réunirent autour de leur commandant que la mutinerie était mauvaise.

Le lieutenant ordonna aux marins de se ranger en ligne; ceux qui étaient satisfaits de la nourriture se mettraient à droite et les autres à gauche.

La majorité des marins se montra cependant satisfaite; la minorité se précipita alors dans l'armurerie et commença à massacrer les officiers qui présentaient leur épée.

Un grand nombre d'officiers et de marins se jetèrent à la mer; parmi eux se trouvait le lieutenant qui avait reçu les plaintes des hommes. Sur ces entrefaites, les mutins chargèrent un canon de six pouces et un obus à mitraille, puis ils tirèrent sur ceux qui étaient à la mer et les tuèrent tous un.

L'état de siège

Petersbourg, 1er juillet. — Une ordonnance vient d'être publiée décrétant l'état de siège dans le gouvernement entier d'Erivan et dans diverses localités situées sur le territoire des préfectures de Sébastopol et de Nicolaïev.

La propagande révolutionnaire dans l'armée

Petersbourg, 1er juillet. — Une proclamation révolutionnaire, émanant d'un groupe important d'officiers, circule actuellement dans l'armée russe.

Voici les principaux passages de ce document : « Camarades ! Nous vivons à un moment grave de la politique extérieure et intérieure de notre patrie. Il est tout au moins inacceptable de se tenir en dehors de ce qui se passe dans le pays à l'égard des événements qui passent devant nous.

— Elle aussi dans quelque temps, si elle n'a pas de soupçons dès à présent, elle saura que je ne suis qu'un malfaiteur et un assassin.

— Et comme elle lui demandait : — Qu'est-ce que M. le comte désire pour son petit déjeuner ?

— Il répondit sèchement : — Rien.

— Oh ! — Non, rien.

— Mais aussitôt, en comprenant qu'il avait froissé en lui parlant si durement, il reprit avec douceur : — Je n'ai besoin de rien. Je vous remercie, mon enfant. Priez votre père de me rappeler le jour de votre mariage... Je vous ferai un petit cadeau.

— Je vous en serai reconnaissant, monsieur le comte. Monsieur le comte n'a pas besoin de moi ?

— Non. Dites qu'on prépare la voiture. — C'est fait, monsieur le comte.

— Allé. — Ce Martin sera plus heureux que moi. Il aura une chambrière, la conscience tranquille et une bonne femme. Cette petite est charmante... En fait-il plus pour les quelques années qu'il dure ?

— Avant nous avec une rapidité vertigineuse et venant toutes les boucles sociales.

Chaque classe de notre société a donné des représentants et fourni des combattants à la cause commune, qui est l'affranchissement de notre patrie et de notre peuple de l'oppression des ténants, des « ténants » (bureaucrates) de tout rang, sans mobilité, dégénérés au point de vue moral et intellectuel.

Devant nos yeux se jouent un drame qui déchire le cœur et qui commença pendant la nuit fatale du 5 février 1904 dans l'Extrême-Orient inutile et lointain (Dainy), et aujourd'hui intangible.

Camarades ! Nous jouons un rôle indigne et répugnant ! Nous qui sommes si fiers de notre honneur, nous nous sommes abaissés à la tête de la force armée du pays, qui nous a confié la garde de l'intégrité territoriale de l'empire, que sommes-nous actuellement ? Qu'a-t-il fait de nous ce gouvernement qui complètement désespéré ? Et c'est ce gouvernement que nous devons servir ? Un gouvernement qui, par sa couardise et par son manque de tact nous abaisse et nous insulte, non seulement en tant qu'officiers mais aussi en tant qu'hommes, et qui a un moment donné nous a humiliés devant la tête, se cache derrière nos drapeaux et nos canons ! Est-ce qu'un tel gouvernement mérite notre appui, un gouvernement d'oppression, d'oppression et de pillage ?

C'est assez, camarades ! Rappelé-vous comme on vous maltraitait à tout instant, il suffit de l'affirmation d'une troupille quelconque de gendarmes ou de policiers certifiant que le public n'est pas tranquille, pour que les soldats soient immédiatement envoyés dans la rue pour violer la foule indignée contre le gouvernement et qui, ensuite, reporte sa haine sur nous. On nous tient des journées entières sous les armes, de par le fait que nous sommes interdits de nous servir selon son bon plaisir, comme si nous étions ses valets dépourvus d'honneur et de dignité.

Camarades ! Nous ne saurions rendre la vie au peuple de l'Extrême-Orient et de toutes nos baïonnettes ne sont rien que des gourdils du peuple.

N'attendons pas, par conséquent, la fin de l'autocratie, et passons, pendant qu'il en est temps, du côté de la vérité, du côté des droits du peuple opprimé. Le bien du peuple est notre bien, le bonheur de la nation est notre bonheur. Tendons donc la main à nos frères cadets pour chasser l'ennemi et l'oppression communs !

Levons-nous, camarades, et en avant ! L'Association des officiers qui pensent, et en avant !

LA GUERRE

Russo - Japonaise

La situation en Mandchourie

New-York, 1er juin. — La situation demeure stationnaire, bien que les conditions générales soient favorables aux mouvements, en raison de l'absence de pluies et de la température relativement peu élevée.

On prétend à New-York que les négociations se poursuivent en Mandchourie pour un armistice entre le général Linévitch et le maréchal Oyama.

LA GUERRE

Russo - Japonaise

La situation en Mandchourie

New-York, 1er juin. — La situation demeure stationnaire, bien que les conditions générales soient favorables aux mouvements, en raison de l'absence de pluies et de la température relativement peu élevée.

On prétend à New-York que les négociations se poursuivent en Mandchourie pour un armistice entre le général Linévitch et le maréchal Oyama.

LA GUERRE

Russo - Japonaise

La situation en Mandchourie

New-York, 1er juin. — La situation demeure stationnaire, bien que les conditions générales soient favorables aux mouvements, en raison de l'absence de pluies et de la température relativement peu élevée.

On prétend à New-York que les négociations se poursuivent en Mandchourie pour un armistice entre le général Linévitch et le maréchal Oyama.

LA GUERRE

Russo - Japonaise

La situation en Mandchourie

New-York, 1er juin. — La situation demeure stationnaire, bien que les conditions générales soient favorables aux mouvements, en raison de l'absence de pluies et de la température relativement peu élevée.

On prétend à New-York que les négociations se poursuivent en Mandchourie pour un armistice entre le général Linévitch et le maréchal Oyama.

LA GUERRE

Russo - Japonaise

La situation en Mandchourie

New-York, 1er juin. — La situation demeure stationnaire, bien que les conditions générales soient favorables aux mouvements, en raison de l'absence de pluies et de la température relativement peu élevée.

On prétend à New-York que les négociations se poursuivent en Mandchourie pour un armistice entre le général Linévitch et le maréchal Oyama.

LA GUERRE

Russo - Japonaise

La situation en Mandchourie

New-York, 1er juin. — La situation demeure stationnaire, bien que les conditions générales soient favorables aux mouvements, en raison de l'absence de pluies et de la température relativement peu élevée.

On prétend à New-York que les négociations se poursuivent en Mandchourie pour un armistice entre le général Linévitch et le maréchal Oyama.

LA GUERRE

Russo - Japonaise

La situation en Mandchourie

LA QUESTION DU MAROC

Entente Franco-Allemande. -- Les relations de la France avec l'Angleterre. -- La question de la Conférence internationale.

Paris, 1er juillet. — A ce moment où l'entente des gouvernements de Berlin et de Paris s'effectue sur le différend issu de la nouvelle politique marocaine de l'Allemagne, on exprime, dans certains milieux des craintes au sujet de la répercussion que cette entente pourrait avoir sur la pratique de l'accord franco-anglais. Les journaux de Londres ont manifesté de vives inquiétudes à ce sujet. En France même, les personnes qui désirent voir notre gouvernement persévérer dans la politique qu'il a instituée l'accord du 8 avril 1904, sans altérer pour cela la nature de nos relations avec l'Allemagne, se sont montrées étonnées.

Le fait que le gouvernement allemand dans sa réponse à la note Rouvier ne mentionne ni l'accord franco-anglais ni l'accord franco-anglais, était de nature à étonner encore ces inquiétudes et cette étonnement. L'Allemagne nourrit-elle le dessein de nous brouiller avec la Grande-Bretagne ? Se propose-t-elle de briser l'accord du 8 avril et de l'évincer ?

Il est probable que l'entente d'aujourd'hui ou celle de demain réalisera un programme sensible pour l'entente préalable. Ce programme est en fait ce que les premiers jours de la semaine prochaine, qu'on attend un résultat décisif.

Si, comme on semble le croire, l'Allemagne accepte l'entente avant la conférence et la France la conférence après entente, il est probable que des notes écrites fixent les bases de l'entente. Nous ne pouvons qu'en dire ce que nous savons, c'est qu'il y aura une entente explicite et sera communiquée au Parlement et notifiée à toutes les chancelleries.

Quant au détail de la conférence, il est fort probable que notre rôle sera avant tout la conférence elle-même soit certaine. Il est à présent acquis en tout cas que sa réunion éventuelle aurait lieu à Tanger ou même à Fez, et passant trois mois.

Essons, s'éleva une petite maison d'habitation dont le rez-de-chaussée est occupé par le dépôt d'une buche portant enseigne. Grande boutique qui, au-dessus, est le patron, M. Hénot, âgé de soixante-dix ans, avait depuis près de quinze ans à son service une caissière, Mme Sainot, aujourd'hui âgée de trente-neuf ans.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

sin fut arrêté au moment où il atteignait les allées Saint-Jean, à Corbeil.

Conduit au Parquet, il déclara qu'il était venu chez Chantemerle dans l'intention de tuer sa femme, qui avait introduit une demande en divorce, mais que, ne la trouvant pas, il avait assouvi sa rage en tuant son rival.

Il a été écroué à la prison de Corbeil. Détail curieux : le jeune fils du misérable, Gaston Sainot, âgé de seize ans, était assis à une table de cambrioleurs et avait été arrêté, la semaine dernière, par la gendarmerie. Il se trouve actuellement en prison dans le même corps de bâtiment que son père.

Conseil supérieur du Travail

Paris, 1er juillet. — Le conseil supérieur du travail a continué la discussion sur le délégué.

Un amendement tendant à supprimer le délégué a été rejeté à l'unanimité. On sait, en effet, qu'un ouvrier entrant dans une usine, subit en général une période d'essai de huit jours, au bout desquels il n'y a pas lieu à un délégué de préférence.

Après discussion, c'est un amendement de M. Touran qui a été adopté par 19 voix. Il prolonge de 3 jours à 15 jours la période d'essai.

Enfin la question de la grève et du contrat de travail a été abordée par le conseil.

La grève ne rompt point le contrat de travail. C'est cette jurisprudence qu'après une discussion très vive et à une majorité d'une voix seulement, le conseil supérieur a adoptée.

Le texte adopté est ainsi conçu : « La grève n'est qu'une suspension du contrat de travail. Le délai de prévenance n'est pas obligatoire. »

Faits Divers

REGIONAUX

Mes Députés

Nous apprenons de source très sûre que M. Caslau qui vient d'être élu député de la 3e circonscription de Valenciennes ne se représentera pas en 1906, et qu'il serait remplacé comme candidat, républicain par le docteur De Luyckx, de Valenciennes, et par le docteur De Luyckx, de Valenciennes, dans la circonscription de Valenciennes.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de découpage située à Paris, impasse Charles-Polier, dans le quartier de la Chapelle.

Le mari de la caissière, Charles Sainot, âgé de quarante-six ans, venait régulièrement rendre visite à son épouse une fois par semaine. Il avait quitté la ville le samedi soir et ne revint qu'à la nuit. Le samedi soir, il était parti pour aller à la messe, et avait été assailli de M. B., menuisier, dans l'exploitation d'une usine de